



Le 5 novembre 2024

La Région Normandie et la Communauté de communes Seules Terre et Mer renouvellent leur engagement pour financer des projets pour le territoire de Seules Terre et Mer

Mardi 5 novembre 2024, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Thierry OZENNE, Président de l'intercommunalité Seules Terre et Mer, ont signé à Tilly-sur-Seules, le nouveau contrat de territoire de Seules Terre et Mer pour la période 2023-2027.

Composée de 28 communes depuis 2017, l'intercommunalité se situe dans la proche couronne de Caen, entre Caen et Bayeux, sur l'un des principaux axes de circulation. Sa population, 17 303 habitants en 2020, a augmenté de 10 % entre 2014 et 2020.

Ce contrat de territoire prévoit l'accompagnement de 7 projets portés avec un investissement prévisionnel total de plus de 5,9 millions d'euros et une participation de la Région Normandie de 969 136 euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'aurait pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2022, quatorze projets du territoire de Seules Terre et Mer ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de plus 2,2 millions d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec Seules Terre et Mer traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Le nouveau contrat de territoire signé par la Région et Seules Terre et Mer porte sur les projets suivants :

- **L'aménagement des centres-bourgs** principaux du territoire :
L'aménagement de la traversée de bourg de Tilly-sur-Seules

L'aménagement du cœur de bourg de Creully-sur-Seules, la restructuration de l'espace public et des abords des commerces et réinstallation d'un kiosque - s'inscrit dans le prolongement d'une première phase d'aménagement et de l'installation d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) en centre-bourg de Creully (contrat 2017-2022).

L'aménagement d'un parc en centre-bourg d'Asnelles

- **La relance du commerce local** avec la création d'une halle commerciale de 450 m² à Creully-sur-Seulles avec la Foncière de Normandie pour redynamiser le commerce en centre-bourg et promouvoir des circuits courts. La Région intervient sur les travaux à hauteur de 145 000 €, la Foncière, quant à elle, intervient à hauteur de 243 700 €.
- **L'attractivité du territoire**
La rénovation du centre de loisirs nautiques d'Asnelles. Il s'agit d'un projet d'extension et de rénovation globale du centre nautique, qui accueille notamment des compétitions de niveau national et international, situé face aux vestiges du port artificiel d'Arromanches :

La réhabilitation du local de l'ancienne trésorerie de Tilly-sur-Seulles en cabinets de kinésithérapie

La réfection de la couverture de la salle de tennis de Ver-sur-Mer.

Contact presse :

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 –
emmanuelle.tirilly@normandie.fr